



Bravo, Félicitations !!! Excellents résultats du Jamais vu, un plus haut Historique, Formidable

Le 23 mars dernier, lors de la présentation des résultats du Groupe CDC aux organisations syndicales, le Directeur Général a présenté des Résultats historique de 4,6 Milliards d'euros, soit un doublement de celui qu'elle réalisait avant la crise de la COVID-19. L'augmentation des fonds propres a été de 11 milliards, une augmentation significative portant ces derniers à 62 Milliards d'euros.

A cette occasion il a félicité le travail exceptionnel des personnels et des équipes à l'EP et dans les filiales, ce qu'il avait déjà exprimé sur BFM TV.

Alors, bien sûr, la **CFE-CGC** se félicite également de ce résultat permettant ainsi de contribuer au budget de l'Etat à hauteur de 2,5 Milliards d'euros.

Comme aime à le rappeler le Directeur Général dans la société la rentabilité du capital est élevé. Il en conclue que les détenteurs de capitaux (les actionnaires) s'enrichissent plus vite que ceux qui n'en détiennent pas (les salariés) et que cela constitue une inégalité sociale difficilement soutenable.

Dès lors comment ne pas comprendre, et quels que soient les mots employés (Participation, Intéressement, Redistribution), que la **CFE-CGC** et d'autres organisations syndicales demandent qu'une partie significative de ces résultats reviennent à ceux qui ont contribué à les obtenir : **LES PERSONNELS** Quels que soient leurs statuts à l'EP ou dans les filiales.

Regardons-y de plus près. Au sein de l'Etablissement le bilan est bien terne.

L'accord cadre n'a pas produit de résultats en termes de garanties d'évolutions des rémunérations pour les personnels publics et privés. Même avec les dispositifs GERI et GIPA, l'accord-cadre signé par certains ne permet pas de compenser l'inflation.

Ainsi une part de plus en plus importante de vos augmentations servent à cela !!!

Et l'inflation sur un an est de 4,5%

L'accord R.C.C soumis à la signature des partenaires sociaux va mobiliser plus de 15 millions d'euros pour nos 85 collègues qui vont quitter la CDC pour fonder de nouvelles entreprises contre 1.5 million d'euros pour financer les augmentations salariales des salariés et fonctionnaires qui vont continuer à œuvrer au développement notre institution et à ses résultats.



Les demandes syndicales ont dû quand même faire leur chemin puisque Le Directeur Général a fait l'annonce du versement d'un complément d'intéressement de 750 € en ouverture du CUEP le 31 mars.

Daniel Lebègue, lorsqu'il était Directeur Général de la CDC avait procédé à un versement unilatéral de 1000€ alors que les résultats du moment étaient certes excellents (comme souvent) mais pas au niveau de ceux atteints pour l'exercice 2021.

Eric Lombard serait-il moins généreux ?

Peut-être ... il faut se féliciter de cette avancée du 31 mars mais sans en être dupe !

Pour la **CFE-CGC**, la réflexion doit porter plus loin et s'inspirer des solutions mises en œuvre au sein du groupe Caisse des dépôts.

Certes comme l'a rappelé le DRH Groupe de la Caisse des dépôts lors de l'annonce des résultats : « *Le Groupe CDC n'est pas un Groupe intégré, c'est une fédération d'énergies différentes* », « *L'Etablissement Public n'est pas éligible à la Participation* », « *chaque entité l'a intégré* » !!!, « *nous avons déjà l'intéressement* », « *l'enjeu de pilotage est compliqué* »

Sauf erreur de notre part, le Groupe La Poste n'est pas intégré non plus et pourtant un dispositif de redistribution des résultats a été mis en place.

C'est une filiale détenue à hauteur de 66% par la CDC et de 34% par l'Etat et c'est donc un groupe Public.

Quand on veut, on peut !!!

Il paraîtrait donc normal de mettre en place un système de distribution récurrent.

Pour la **CFE-CGC** il est urgent d'ouvrir une vraie négociation sur les rémunérations et d'en assurer la pérennisation au-delà de la politique des petites primes pour solde de tous comptes.

Si la Direction venait à manquer d'inspiration la **CFE-CGC** lui propose de réfléchir à une redistribution récurrente indexée non pas sur les résultats, mais sur les fonds propres.

1% de 4,6 Md€ < 1/1000 de 62 Md€

Il faut dire que les résultats sont généralement bons, voire très bons quand ce n'est pas exceptionnels. La redistribution au sein du groupe serait plus que significative !

Répondez au **REFERENDUM SUR VOS REMUNERATIONS**

La **CFE-CGC** portera votre voix

